

DATES	LIEU	THÈME	RENSEIGNEMENTS-INSCRIPTIONS
<b>2011</b>			
<b>JANVIER</b>			
8 et 9	IVRY-SUR-SEINE	ATELIER LROC. CLASSE III.	BRUNO BONNET Tél. 01 46 71 38 97 - Fax 01 45 21 96 92 Courriel : bruno-bonnet@wanadoo.fr
9 et 10	LYON	LE LINGUAL CLES EN MAIN. Dr JOSEPH et NICOLAS.	ORMODENT Tél. 01 49 88 60 51 www.ormodent.com
10	PARIS	TECHNIQUES LINGUALES SIMPLIFIÉES POUR UNE ORTHODONTIE DE L'ESTHÉTIQUE. Dr ERNOULT	SOF-GAC Tél. 0 820 20 37 20 Courriel : imauriange@gac-ortho.com
10	IGNY	PERFECTIONNEMENT AU THERMOFORMAGE : 1 <sup>er</sup> DEGRÉ. N. GUILBAUD	ORTHOPLUS Tél. 01 69 41 90 28 Courriel : orthoplus@orthoplus.fr
13 au 15	LYON	FORMATION POUR ASSISTANTES ODF CLINIQUE ET COMMUNICATION. Dr MOLLARD et POULET	SOF-GAC Tél. 0 820 20 37 20 Courriel : imauriange@gac-ortho.com
14	PARIS	SÉMINAIRE 4. LES TRAITEMENTS ORTHODONTIQUES EN DENTURE TEMPORAIRE.	Dr FELLUS Courriel : fellusp@wanadoo.fr
15	PARIS	ATELIERS DE FORMATION À L'EXPLORATION CRÂNIENNE ET AUX TRAITEMENTS ORTHODONTIQUES PRÉCOCES. ATELIER 1B : ORIGINE BASICRANIENNE DES CLASSES III ET CLASSES II. Dr M.-J. DESHAYES	ORTHOPLUS Tél. 01 69 41 90 28 Courriel : orthoplus@orthoplus.fr
24	PARIS	ESTHÉTIQUE DE LA FACE ET DU SOURIRE PLACE DE L'ORTHODONTIE, APPORT DE LA CHIRURGIE. Dr F. ARQUES-BEDARD et J.-B. CHERRIER.	SOF-GAC Tél. 0 820 20 37 20 Courriel : imauriange@gac-ortho.com
27	IGNY	ATELIER SUR L'ÉDUCATION FONCTIONNELLE. Dr M-G CHOUKROUN et V. BARTHET-FAVART.	ORTHOPLUS Tél. 01 69 41 90 28 ou 01 69 35 11 57 Courriel : orthoplus@orthoplus.fr
29 et 30	IVRY-SUR-SEINE	ATELIER LROC. ÉVALUATION DES PRATIQUES: RECU D'UTILISATEURS EXPÉRIMENTÉS ET TRAVAUX DE RECHERCHE	BRUNO BONNET Tél. 01 46 71 38 97 - Fax 01 45 21 96 92 Courriel : bruno-bonnet@wanadoo.fr
29 et 30	PARIS	TRAITEMENT PRECOCE DE LA CLASSE III : RÉHABILITATION OCCLUSALE ET FONCTIONNELLE	JEAN-LOUIS RAYMOND Courriel : elisa.seminaires@orange.fr
31	IGNY	L'OPTIMISEUR CINÉMATIQUE H. DROY et B. THEBAULT.	ORTHOPLUS Tél. 01 69 41 90 28 Courriel : orthoplus@orthoplus.fr
<b>FÉVRIER</b>			
3 au 5	STRASBOURG	FORMATION POUR ASSISTANTES ODF CLINIQUE ET COMMUNICATION. Dr MOLLARD et POULET	SOF-GAC Tél. 0 820 20 37 20 Courriel : imauriange@gac-ortho.com
5 et 6	IVRY-SUR-SEINE	ATELIER LROC. CLASSE II SÉVÈRES.	BRUNO BONNET Tél. 01 46 71 38 97 - Fax 01 45 21 96 92 Courriel : bruno-bonnet@wanadoo.fr
10	IGNY	ATELIER SUR L'ÉDUCATION FONCTIONNELLE. Dr M-G CHOUKROUN et V. BARTHET-FAVART.	ORTHOPLUS Tél. 01 69 41 90 28 ou 01 69 35 11 57 Courriel : orthoplus@orthoplus.fr
28	IGNY	PERFECTIONNEMENT AU THERMOFORMAGE : 2 <sup>e</sup> DEGRÉ. N. GUILBAUD	ORTHOPLUS Tél. 01 69 41 90 28 Courriel : orthoplus@orthoplus.fr
<b>MARS</b>			
4	PARIS	SÉMINAIRE 5. LES TRAITEMENTS ORTHODONTIQUES EN DENTURE TEMPORAIRE.	Dr FELLUS Courriel : fellusp@wanadoo.fr

DATES	LIEU	THÈME	RENSEIGNEMENTS-INSCRIPTIONS
<b>MARS</b>			
7	IGNY	L'OPTIMISEUR CINÉMATIQUE H. DROY et B. THEBAULT.	ORTHOPLUS Tél. 01 69 41 90 28 Courriel : orthoplus@orthoplus.fr
12	PARIS	ATELIERS DE FORMATION À L'EXPLORATION CRÂNIENNE ET AUX TRAITEMENTS ORTHODONTIQUES PRÉCOCES. ATELIER 1C : EXPLORATION DES ASYMÉTRIES CRÂNIENNES ET LEUR RETENTISSEMENT DENTO-FACIAL. Dr M.-J. DESHAYES	ORTHOPLUS Tél. 01 69 41 90 28 Courriel : orthoplus@orthoplus.fr
14	IGNY	PERFECTIONNEMENT AU THERMOFORMAGE : 3 <sup>e</sup> DEGRÉ. N. GUILBAUD	ORTHOPLUS Tél. 01 69 41 90 28 Courriel : orthoplus@orthoplus.fr
19	PARIS	ATELIER GOUTTIÈRE ORTHOPÉDIQUE	JEAN-LOUIS RAYMOND Courriel : elisa.seminaires@orange.fr
26 à 28	IVRY-SUR-SEINE	COURS LROC. ELN ET THÉRAPEUTIQUES. LINGUO-RAMO-OCCLUSO-CORTICALES EN 1 TEMPS	BRUNO BONNET Tél. 01 46 71 38 97 - Fax 01 45 21 96 92 Courriel : bruno-bonnet@wanadoo.fr

## ANNONCE

*Pour la publication d'une annonce, adressez votre texte (2 ou 3 lignes) accompagné de votre règlement à S.I.D. 60, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris. Tarif d'une parution trimestrielle : 40 € l'annonce. Pour les parutions supplémentaires, contacter la S.I.D. au 01 43 29 31 01.*



Ce logo mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine de sciences techniques et de la médecine, le développement massif du photocopillage.

Le code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

The contents of this issue, both photographic and textual, are fully protected by French Law (Jan 3<sup>rd</sup> 1995). No part of this publication may be reproduced, stored in any computer retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, including microfilm, microfiche, without prior written permission from the publisher. Originally printed in France and published by **EDP Sciences - Revue d'O.D.F.** - 17 avenue du Hoggar - P.A. de Courtabœuf - B.P. 112 - 91944 Les Ulis Cedex A (France) - Tél. + 33 (0)1 69 18 15 14 - Fax + 33 (0)1 69 86 06 78 - e-mail : edps@edpsciences.org

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» (aliéna 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Commission paritaire des Publications et Agence de Presse n° 0112 T 81508 - ISSN 0337-9736 - Chiffre de tirage : 1 500 exemplaires  
Directeur de la publication : C.J. BOLENDER  
Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2010